



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Modification de la domanialité de certaines voies sur Niort

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200557

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Voirie Circulation Sécurité Routière

Modification de la domanialité de certaines voies sur Niort

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'opération de réalisation du contournement Est-Sud de Niort a fait l'objet, du 17/05/93 au 21/06/93, d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Celle-ci a obtenu un avis favorable du commissaire enquêteur en date du 20/07/93 et s'est conclue par un arrêté de déclaration d'utilité publique de Monsieur le Préfet en date du 21/06/94.

Cette déclaration d'utilité publique s'accompagnait d'un dossier de modification de domanialité de certaines voies sur Niort devant conduire, à l'issue des travaux de construction du contournement Est-Sud, à un échange de voies entre l'Etat, le Conseil Général et la Ville de Niort. Le contenu de ces échanges de voies est décrit sur les cartes et le tableau joint en annexe.

Conformément à ces dispositions, l'Etat a déjà déclassé un certain nombre de voies, par un arrêté du 04/07/00. Il reste maintenant à assurer les échanges entre le Conseil Général et la Ville de Niort. Les sections de voies concernées comporteront les chaussées et toutes leurs dépendances, et seront échangées dans leur état actuel. L'échange prendra effet au 1er janvier 2001.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter ces échanges sur la base de l'état ci-annexé : avec le Conseil Général, lequel prendra prochainement une délibération concordante.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)